



*Sortir, oui,
mais pas tout seul !*

Depuis la mi-janvier, le service Paris en Compagnie permet aux 470 000 Parisiens de plus de 65 ans, vivant seuls, d'être accompagnés lors de leurs courses, promenades, rendez-vous médicaux... Une initiative financée par la Ville de Paris, amie des aînés depuis 2017. Une fois par semaine, dans la limite de quatre heures, les seniors isolés sont donc pris en charge par des bénévoles des associations Autonomie Paris Saint-Jacques, Les Petits Frères des pauvres et Lulu dans ma rue. Pour en bénéficier ou s'engager en tant que bénévole : 01 85 74 75 76 ou www.parisencompagnie.org J.-C. H.

Notre Temps - Avril 2019